

Intra CL

## Public

1 groupe d'agents de la  
Caf des Bouches du  
Rhône  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Chantiers locaux

## Tarifs

## Modalités d'animation

## Formateur

ACCOLADES - CHEINE  
Thierry

## Effectif

## Taux de satisfaction

## Tarif / Coût stagiaire

# 2019- Formation / action a déploiement de la CTG - Module 2 - la place des acteurs - CAF 13

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

## Contenu

### **ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF des Bouches-du-Rhône N°27/19**

Programme

« Formation/Action au déploiement de la CTG

Intervenant : **Thierry CHEINE/ Accolades**

**Durée et dates : 6 jours** de mars à septembre 2019 - Toute journée  
supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

- Module 1 : Journée 1 – **Le 28 mars 2019 - Acculturation CTG en inter services à la CAF 13** -
- Module 2 - Journée 2 – **6 mai 2019- Du diagnostic au projet de territoire... Co-construire un processus de mesure d'impact (démarche itérative d'accompagnement du changement)**
- Module 2 – Journée 3 – **7 mai 2019 - La place des acteurs**
- Module 2 – Journée 4 -**17 juin 2019 - Du diagnostic au projet de territoire... Co-construire un plan d'action et un processus d'évaluation (démarche linéaire de méthodologie de projet)**
- Module 3 – Journée 5 – **18 juin 2019 - Contribution du travail social et des métiers de la relation de service**
- Journée 6 – **17 septembre 2019 - Journée complémentaire à définir**

**Horaire :** La formation se déroulera de 9h à 17h, soit 7 heures de formation/jour.

**Lieu :** Au sein des locaux (salle modulable) de la CAF des Bouches-du-Rhône, 225 chemin de Gibbes 13014 sauf pour la date du 28 mars – Lieu communiqué ultérieurement

## Contenu

La formation/action se déroulera en 6 journées. Entre chaque journée, les « équipes projets » seront amenées à avancer dans la démarche de construction de la CTG soit en produisant des documents internes, soit en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG, soit en participant à la définition d'un projet de territoire... Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les Adjoint Territoriaux d'Animation dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

### **Journée 3 : 7 mai 2019**

- **Objectifs : La place des acteurs**
- 1/Penser une approche de co-développement avec les collectivités, de coopération territoriale
- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, ...),
- 2/Définir les rôles et les prérogatives de chacun en interne et externe (la question de la délégation, mandat et du reporting)
- Construire les articulations nécessaires.
- 3/Appréhender une stratégie des alliés avec ces différents acteurs en fonction des contextes locaux,
- Adapter sa posture. Jeux de rôles

## Méthodes pédagogiques

Cette démarche de formation mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des Collectivités des Bouches-du-Rhône.

### **Elle se traduit ainsi par :**

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant

**Thierry CHEINE** animateur formateur au sein d'ACCOLADES

**Domaines d'intervention :** Accolades est une société coopérative et participative (SCOP).

Créée en 2005, elle possède une large expérience dans l'accompagnement des associations, des collectivités locales et territoriales ainsi que des entreprises qui placent le développement humain au cœur de leur action.

Accolades utilise des méthodes participatives qui permettent la prise en compte des compétences de chaque groupe dans une pratique d'apprentissage coopératif. Elles favorisent également les décisions collectives et la mobilisation des personnes concernées.

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---